



Acte n° 2023C160

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 7

Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : FINANCES – Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023 - Décision modificative n°2

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 35 415,83€
- en section d'investissement (dépenses et recettes) 7 000,00€

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- De régulariser les charges transférées de 2022 en 2023 qui ne donneront pas lieu au paiement d'une facture en 2023 pour un montant global de 35 415,83€. Les comptes 604, 6068, 61521 et 617 ont été provisionnés en dépenses et le compte 7718 « autres produits exceptionnels sur opération de gestion » provisionné en recettes.

En investissement :

- D'augmenter les crédits de l'opération pour compte de tiers 4581802/4582802 « Travaux d'eau pluviale rue des écoles à Civrieux » en dépenses et en recettes pour un montant de 7 000€, afin de pouvoir terminer les travaux en cours. Cette somme sera remboursée par la commune de Civrieux à la CCDSV.

- De corriger une erreur de plume sur l'APCP 3003, le compte 235 « Part d'investissement due le PPP » étant sans rapport avec des travaux est remplacé par le compte 2315 « Installation matériel et outillage technique » pour un montant de 200 000€.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni du 07/09/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

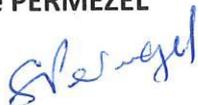
- ✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023 suivante :

						FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D/R	Op.	Chap	Compte	Service gestionnaire	Axe analytique	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D		011	604	FIN	01	Achat d'études prestation de service et travaux	9 170,10	
D		011	6068	FIN	01	Autres matières et fournitures	254,41	
D		011	61521	FIN	01	Bâtiments publics	20 053,82	
D		011	617	FIN	01	Etudes et recherches	5 937,50	
R		77	7718	FIN	01	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		35 415,83
TOTAL							35 415,83	35 415,83

						INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
D/R	Op.	Chap	Compte	Service gestionnaire	Axe analytique	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D		4581	4581802	ASS	7330	Opération pour compte de tiers /Travaux eaux pluviales rue des écoles à Civrieux	7 000,00	0,00
R		4582	4582802	ASS	7330	Opération pour compte de tiers /Remboursement de travaux eaux pluviales rue des écoles par Civrieux		7 000,00
D	3003	23	235	ASS	7333	Part d'investissement sur le PPP	-200 000,00	
D	3003	23	2315	ASS	7333	Installation, matériel et outillage technique	200 000,00	
TOTAL							7 000,00	7 000,00

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL



Le Président,
Marc PECHOUX